

Étude du régime alimentaire automnal du sanglier (*Sus scrofa L.*) sur le massif de Saint-Hubert par l'analyse des contenus stomacaux



1. Introduction :

Nouveaux enjeux de la gestion de la faune sauvage - 25 janvier 2008

Le sanglier a vu ses populations croître très fortement ces dernières années. Parallèlement, cet animal opportuniste a accru son aire de dispersion en Région wallonne et a colonisé des zones à vocation principalement agricole. De même, la charge des dégâts qu'il peut occasionner a augmenté. Hormis des dégâts dans les cultures, un impact localement important est parfois constaté en forêt sur la régénération.

Une analyse de son régime alimentaire automnal par l'analyse des contenus stomacaux a été réalisée, sur des animaux prélevés en période de chasse (n = 58 estomacs) sur différents territoires du massif de Saint-Hubert. Dans la littérature, le régime alimentaire du sanglier est qualifié d'omnivore à tendance herbivore (Fichant, 1977, Palata, 1987, Briedermann, 1990, Valet et al., 1994, Fournier-Chambillon et al., 1994 et 1996, Berger et al., 1996, Baubet et al., 1997, Hahn et Eisfeld, 1998). Nous verrons si c'est conforme au type d'alimentation des sangliers du massif de Saint-Hubert. Par ailleurs, nous verrons si le nourrissage dissuasif influence l'alimentation du sanglier, les territoires échantillonnés n'y ayant pas tous recours.

2. Localisation : le massif de Saint-Hubert

Le massif forestier de Saint-Hubert s'étend de part et d'autre de l'axe routier Saint-Hubert/Barrière de Champlon (N89). Les estomacs y ont été collectés à partir de sangliers prélevés durant la saison cynégétique 2002/2003 (n = 58), lors de battues ou de poussées silencieuses. Ces sangliers proviennent de cinq territoires de chasse différents du massif forestier de Saint-Hubert, sur et à proximité des Chasses de la Couronne.

3. Matériel :

A. Récolte des estomacs sur le terrain :

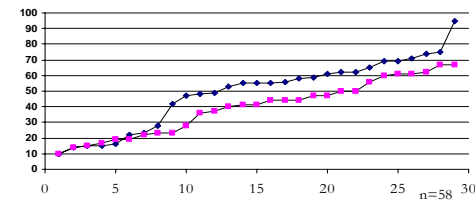
- *fiches de relevé et crayon
- *sachets en plastique et étiquettes autocollantes
- *un couteau pour vider les animaux
- *gants en plastique
- *un bac pour transporter les estomacs
- *une lampe de poche
- *une balance (si non pesé par le boucher)

B. Analyse au laboratoire :

- *un congélateur
- *un évier et un robinet d'eau courante
- *un couteau
- *un tamis à mailles carrées de 5 mm
- *un tamis à mailles carrées de 1 mm
- *une étuve
- *des gants
- *un binoculaire et une lampe de bureau
- *une balance (précise au centigramme près)
- *une pince à épiler
- *des pots avec couvercle à visser en plastique
- *des étiquettes autocollantes
- *divers récipients

4. Caractéristiques de l'échantillon :

pois en kg



5. Méthode :

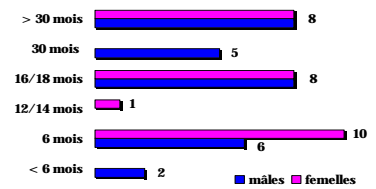
Après avoir été prélevés, les estomacs ont été ramenés au laboratoire où ils ont été placés au congélateur en attendant d'être analysés. Parallèlement à la récolte des estomacs, des données telles que le sexe, le poids vidé, l'âge approximatif, la date ainsi que le lieu de tir des sangliers ont été relevées (voir ci-dessus). 31 sangliers (sur 58) ont été prélevés sur des territoires où il n'y a pas de nourrissage dissuasif.

Répartition des estomacs récoltés en fonction des territoires expérimentaux

n° territoires	nord/sud de la N89	nbre estomacs	nourrissage dissuasif	type de nourrissage
1	sud	12	non	—
2	sud	2	oui	maïs
3	nord	19	non	—
4	nord	12	oui	maïs, orge, pois
5	nord	13	oui	maïs, orge

TOTAL : n = 58

Répartition des âges et sexes des sangliers prélevés



Les estomacs sont dégelés et les échantillons analysés selon la méthode utilisée et décrite par Fournier-Chambillon et al. (1996):

- Homogénéisation du contenu stomacal
- Prise d'un échantillon de 100g
- Rinçage à l'eau au-dessus de 2 tamis (mailles de 5 et 1 mm)
- Mise à l'étuve (60°C) pour 24 heures minimum
- Analyse :

Echantillons à 5 mm

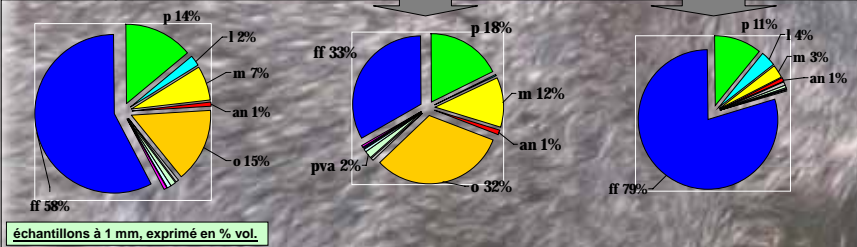
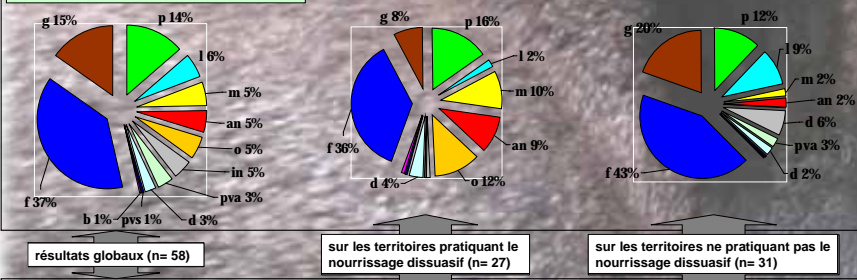
- Séparation des fragments
- Classement selon l'item
- Pesée de chaque item
- Expression des résultats en pourcentage de poids sec (%poids sec)

Echantillons à 1 mm

- Séparation visuelle des items
- Classement selon l'item dominant
- Attribution d'un pourcentage volumique, en commençant par le plus petit item
- Pesée de chaque échantillon
- Expression des résultats en pourcentage volumique (%vol.)

6. Résultats :

échantillons à 5 mm, exprimé en % poids sec



échantillons à 1 mm, exprimé en % vol.

Pour les échantillons à 5mm, on constate que :

- les fruits forestiers composent plus de 50% du régime alimentaire du sanglier ;
- les graminées représentent près de 15 % du régime alimentaire ;
- le maïs, l'orge, la nourriture animale, les matières inertes et les matières ligneuses complètent l'alimentation avec chacun environ 5 % de poids sec.

Ceci confirme que le régime alimentaire automnal du sanglier dans les Ardennes belges est de type omnivore à tendance herbivore.

Pour les échantillons à 1mm, la différence la plus frappante vient de la proportion plus importante du maïs et surtout de l'orge. Cela s'explique par la taille plus petite des résidus de ces aliments qui passent facilement au travers du grand tamis. Ce qui peut entraîner une sous-estimation de la représentation du nourrissage dissuasif si l'on utilise uniquement le tamis à 5mm.

Lorsque l'on dissocie les résultats en fonction du territoire sur lequel le sanglier a été prélevé (territoire nourri ou pas), on constate que la proportion du nourrissage (maïs et orge) dans le régime alimentaire est fort différente. De plus, certains sangliers prélevés sur des territoires ne pratiquant pas le nourrissage dissuasif ont malgré tout eu accès à celui-ci.

D'après différents tests statistiques (tests ANOVA) réalisés à partir de ces résultats (exprimés en %poids sec) obtenus, il y a une différence significative entre les territoires pratiquant ou non le nourrissage pour les items orge, nourriture animale, gland et maïs. Autrement dit, un sanglier évoluant sur un territoire où il y a du nourrissage dissuasif ne s'alimente pas de la même manière que d'autres sangliers évoluant sur un territoire non nourri, en ce qui concerne ces 4 items précités.

Les sangliers évoluant en territoire nourri ingèrent plus de maïs, d'orge et de nourriture animale que leurs congénères des territoires non nourri. Ce n'est pas le cas pour l'item gland qui est inférieur : les sangliers ayant accès au nourrissage dissuasif mangent moins de glands que ceux n'y ayant (en principe) pas accès.

Pour l'orge et le maïs, le résultat est logique. Il s'agit d'un apport de nourriture, le sanglier ne peut en manger que plus. Il faudrait pouvoir confirmer (ou non) ces constatations sur un échantillon plus important de sangliers.

Enfin, si l'on additionne la nourriture artificielle aux fruits forestiers, les valeurs sont quasi identiques sur les deux types de territoires (plus de 60 % dans les deux cas). Le sanglier utiliserait donc la nourriture artificielle comme substitut aux fruits forestiers.

Conclusion :

Les conséquences potentielles du nourrissage dissuasif ne sont pas connues, mais il est indéniable d'après cette étude que cela influence le régime alimentaire du sanglier. Il aurait cependant été utile de pouvoir réaliser cette étude sur un nombre plus important d'animaux, voire d'étendre la zone de prélèvements afin de confirmer certaines tendances dégagées ici par rapport aux conséquences alimentaires du nourrissage dissuasif.

Perspectives :

La méthode décrite ci-dessus est assez simple à mettre en œuvre et permet de bien appréhender et caractériser le type d'alimentation du sanglier. Elle pourrait aisément être appliquée afin de réaliser une étude à plus grande échelle, complémentaire aux autres en cours, orientée par exemple vers l'opportunité de modifier ou d'interdire la pratique du nourrissage dissuasif tel qu'envisagé par la législation.

Bibliographie :

- Baubet, E., Touzeau, C. et Brandt, S., 1997. Les lombriens dans le régime alimentaire du sanglier (*Sus scrofa L.*) en montagne, Mammalia, t. 61, n°3, p. 371-383
- Berger, F., Darchen, B., Gauville, G. et Lartiges, A., 1996. Les fruits forestiers dans la nourriture automnale du sanglier en Pays Lillois, Bulletin mensuel de l'ONC n°207 (janvier 1996), p. 14-21
- Briedermann, L., 1990. Schwarzwild, Berlin, VEB Deutscher Landwirtschaftsverlag, 540p.
- Fournier-Chambillon, C., Maillard, D. et Fournier, P., 1994. Le régime alimentaire du sanglier en milieu méditerranéen, approche des dégâts sur vignes, Bulletin mensuel de l'ONC, numéro spécial n°191 (juillet - août 1994), p. 36-47
- Fournier-Chambillon, C., Maillard, D. et Fournier, P., 1996. Variabilité du régime alimentaire du sanglier (*Sus scrofa L.*) dans les garrigues de Montpellier (Hérault), Gibier Faune Sauvage, Game Wildl. Volume 13, décembre 1996, p. 1457-1476
- Hahn, N. et Eisfeld, D., 1998. Diet and habitat use of wild boar (*Sus scrofa*) in SW - Germany, Gibier Faune Sauvage, Game Wildl. Volume 15 (Hors série Tome 2), p. 595-606
- Palata, K., Fetter, S., Lhlois, R.M., Schumacker, R. et Ruwet, J.-C., 1987. Etude du régime alimentaire du sanglier (*Sus scrofa L.*) dans les Ardennes belges, Cahiers d'Éthologie appliquée, 7 (3), p. 223-246
- Valet, C., Rossel, C., Chayon, L., Fosty, P. et Spitz, F., 1994. Régime alimentaire automnal du sanglier (*Sus scrofa*) en Artois, France, et en Catalogne, Espagne, Gibier Faune Sauvage, Game Wildl. Volume 11, décembre 1994, p. 313-326
- Leybaert H., 2003. Etude du régime alimentaire automnal du sanglier (*Sus scrofa L.*) sur le massif de Saint-Hubert par l'analyse des contenus stomacaux, Travail de fin d'études, Belgique, Ath, H.E.P.H.O.
- Crédit photographique : Séverin Pienet

